

## Zones D'accélération des Énergies Renouvelables (ZAE nR)

Depuis 2020, la commune de Pugny-Châtenod construit un **Plan Communal de Développement Durable** (PCDD) rattaché à un **Programme Pluriannuel d'Investissement** (PPI).

Dans ce Plan Communal de Développement Durable, les élus de la commission travaux ont retenu des études de production d'énergies renouvelables par l'intermédiaire de panneaux photovoltaïques.

Un plan d'auto-consommation collective a été également retenu lors de ces études.

Les calculs ont montré que la commune pouvait économiser 25% de son énergie électrique consommée par an par le biais d'une installation de 78 panneaux solaires photovoltaïques sur le toit de son bâtiment technique.

La réalisation opérationnelle de ce projet est prévue sur le dernier trimestre 2024.

L'auto-consommation collective permettra de redistribuer l'énergie produite par le bâtiment communal. Grâce aux outils disponibles d'Enedis, il sera possible de choisir mensuellement la redistribution l'énergie produite sur les autres bâtiments communaux.

Depuis 2023, **la loi 2023-175 du 10 mars** relative à l'accélération de **la production des énergies renouvelables**, obligent les communes de recenser les futurs projets de production d'énergies renouvelables dont elles ont connaissance.

Il peut s'agir de projets publics ou privés, concernant tout type d'énergie renouvelable (installation de panneaux photovoltaïques sur toiture ou ombrières, installation d'une chaudière bois, etc.).

La commune a proposé à l'**Observatoire des Territoires de Savoie** d'identifier pour l'instant trois zones de production d'énergies renouvelables par l'installation de panneaux photovoltaïques : le bâtiment technique communal, l'école et l'ombrière du Gaec.

Nous proposons dès à présent, à tous les habitants de nous envoyer leurs doléances, leurs suggestions, concernant un projet d'accélération de la production d'énergies renouvelables sur la commune. A l'issue, une synthèse sera réalisée pour répondre aux questions et aux sollicitations.

La boîte à idée du notre site internet est à votre disposition.

La commission travaux